

SEMINAIRE SCOT ET METROPOLISATION

CENTRE DE CONGRES DU WORLD TRADE CENTER GRENOBLE

Date : Vendredi 10 février 2017 de 9 h 15 à 12 h 30

Lieu : Centre de congrès du **WTC Grenoble**

5 -7, place Robert Schuman – BP 1521 - 38025 Grenoble Cedex 1

Animation : Romain **LAJARGE** - professeur ENSAG

Objectifs :

Alors que les territoires sont engagés dans les évolutions des périmètres et compétences des EPCI et dans la mise en oeuvre du SCoT de la Région de Grenoble :

- poursuivre les échanges sur la pertinence et les moyens de politiques interterritoriales à l'échelle du SCoT entre les territoires de la région grenobloise
- conforter les liens et repérer les chantiers communs avec les territoires voisins (métropole lyonnaise, Sillon Alpin, Alpes Sud Provence, parcs naturels régionaux, SCoT)

9 h 15 Accueil Yannik **OLLIVIER** - Président EP-SCoT

Le chantier de mise en œuvre du SCoT de la région grenobloise suscite de multiples initiatives afin de faire évoluer nos pratiques en matière d'aménagement des territoires.

Ce chantier a aussi relancé les questions sur les modalités d'organisation de nos territoires pour adapter les politiques publiques aux espaces de vie de nos concitoyens.

Les débats sur l'organisation des intercommunalités, les pôles métropolitains, le SRADDET, les liens entre urbain, rural et PNR de montagne, l'évolution du périmètre du SCoT de la région grenobloise et son articulation avec les SCoT voisins participent à ces questionnements.

Le SCoT a pour mission de faciliter les échanges politiques sur la pertinence et les moyens d'action concertés entre les territoires de la région grenobloise et avec les territoires voisins.

Il nous a ainsi paru nécessaire de poursuivre dans ce cadre les travaux engagés sur ces thèmes lors de notre premier séminaire.

Séquence 1 :	le fait métropolitain et les rapports avec les grands territoires voisins : une question pour les «centres et les franges » du SCoT
---------------------	--

1 9 h 30 - 10 h 15

- le fait métropolitain et ses impacts sur la grande région de Grenoble
Benoît **PARENT** - AURG
- des coopérations entre territoires : l'inter SCoT lyonnais et les positions de la fédération nationale des SCoT
Emanuel **GIRAUD** – SEPAL, Fédération Nationale des SCoT
- des coopérations entre territoires : l'inter SCoT - PNR Sillon Alpin
Isabelle **DUNOD** - ASADAC - MDP 73, Frédéric **PONTOIRE** - AURG

2 10 h 15 - 11 h 00

TOUR DE TABLE

Animation par Romain **LAJARGE** : les éléments d'un débat – les territoires de « franges », l'organisation entre les « plaques » métropolitaines, l'âge 2 des SCoT, les liens avec la région et le SRADDET

Séquence 2 :	opportunité et modalités d'un travail entre territoires de la région de Grenoble : pôle métropolitain ? actions à géométrie variable ? EP-SCoT ?
---------------------	---

3 11 h 00 - 11 h 45

Les avancées de la région grenobloise en matière d'actions inter territoriales : le protocole de mise en oeuvre du SCoT, les initiatives (VEGA, Contrats...) Murielle **PEZET- KUHN** - AURG

Retour sur les moyens d'une conduite de projets entre territoires / les pistes ouvertes par le SCoT Sud 54 NANCY : Hervé **NADAL** et Vincent **CUFFINI-VALERO** – Mensia Conseil

Le cabinet MENSIA Conseil présentera la démarche de développement des coopérations menées par le territoire du SCoT Sud 54 engagée suite à un cheminement progressif vers une conviction des élus du territoire d'avoir en partage un espace d'interdépendance et pour certains une communauté de destin et à leur souhait de mettre en oeuvre des actions communes. Les interrogations rencontrées par les élus des territoires urbains, périurbains et ruraux du SCoT font écho à celles rencontrées aujourd'hui par de nombreux élus partout en France qui cherchent à adapter la production de leurs politiques publiques à la nouvelle donne face aux phénomènes de métropolisation et à renforcer la robustesse des systèmes productifs-résidentiels dans une logique de solidarité et de complémentarité territoriales.

Le cabinet MENSIA Conseil illustrera ce propos en s'appuyant sur les différentes solutions concrètes mises en oeuvre sur les territoires français pour répondre à ces enjeux en s'attachant à mettre en évidence les conditions de réussite de ces coopérations.

4 11 h 45 - 12 h 30

DEBAT AVEC LA SALLE

Synthèse Romain **LAJARGE**

Conclusions Yannik **OLLIVIER**

BUFFET